

Interconnexion électrique France-Espagne

par le golfe de Gascogne



LIVRET DU PARTICIPANT AUX ATELIERS TERRITORIAUX

RECHERCHE D'UNE SOLUTION DE CONTOURNEMENT DU CANYON DE CAPBRETON
NOUVELLE PHASE DE CONCERTATION DU 06 OCTOBRE 2020 AU 21 JANVIER 2021



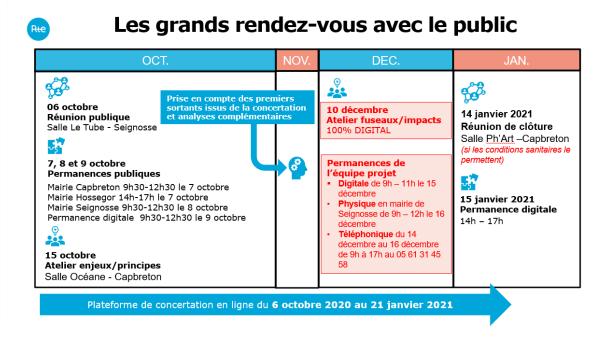






1. Introduction des ateliers dans le dispositif de concertation pour la recherche d'un contournement terrestre du canyon de Capbreton

Dans le cadre du continuum de la concertation, placée sous l'égide d'un garant nommé par la Commission nationale du débat public (CNDP), une nouvelle phase de concertation avec le public est engagée du 6 octobre 2020 au 21 janvier 2021 autour de la recherche d'une solution de contournement terrestre du canyon de Capbreton.



2 ateliers sont organisés les 15 octobre et le 10 décembre 2020.

Tous les publics -résidents et/ ou usagers du territoire, représentants d'associations ou de syndicats, acteurs du territoire et élus- sont invités à participer et à contribuer à ces 2 ateliers.

Cette implication du public vise à :

- Co-construire un diagnostic du territoire et des interactions du projet sur l'ensemble de la zone d'étude ;
- Nourrir la réflexion de Rte pour la définition des alternatives de fuseaux en s'appuyant sur les connaissances, les remarques et suggestions du public.

Ces 2 ateliers sont étroitement liés et articulés ; reposant sur une méthodologie participative, ils permettent une progression dans la contribution à l'élaboration des fuseaux de moindre impact.

2. Apports des ateliers dans la perspective des études d'environnement

Les ateliers territoriaux contribuent à enrichir et préciser les études d'environnement dont l'objectif est de rechercher une localisation de moindre impact pour le projet.

2.1. Comment s'articulent les études d'environnement ?

La logique des études d'environnement est d'éviter les impacts, de réduire au mieux les impacts qui n'ont pu être évités et, le cas échéant, de compenser les impacts qui n'ont pu être suffisamment réduits.

Pour cela les études d'environnement s'inscrivent dans une démarche progressive et continue, avec comme étapes essentielles :

La définition d'une zone d'étude

La zone d'Etude correspond au territoire dans lequel il est réaliste au plan technique et envisageable au plan environnemental de positionner le projet. Elle exclut les zones sensibles et étendues qui se situent en périphérie du territoire dans lequel le projet est susceptible de s'inscrire.

2 La recherche des emplacements pour les atterrages et d'un fuseau de moindre impact pour les liaisons souterraines

Les ateliers territoriaux contribuent à cette étape.

L'identification d'un tracé général

Le tracé général défini dans le fuseau de moindre impact fera l'objet d'une étude
d'impact et sera soumis à enquête publique.

Pour rechercher un fuseau de moindre impact dans la zone d'étude, la démarche suivante est mise en œuvre :

Analyser l'état initial de l'environnement

Cette analyse a pour but de décrire le territoire sous ses différents aspects, c'est-àdire les enjeux du territoire : habitat et cadre de vie, agriculture, sylviculture, tourisme, loisirs, eaux superficielles, eaux souterraines, flore, faune, habitats naturels, patrimoine historique et archéologique, etc.

Faire la synthèse de l'état initial Cette synthèse vise à déterminer :

- les secteurs qu'il faudra chercher à éviter -ou zones à forte sensibilité pour minimiser les impacts du projet;
- les secteurs qui offrent des opportunités de passage -ou zones peu sensiblespour le projet avec pas ou peu d'impacts.

- Rechercher des emplacements pour les atterrages et les fuseaux de passage Ceux-ci évitent autant que possible les zones sensibles.
- 4 Analyser les différents emplacements et fuseaux
 Les différents fuseaux proposés sont appréhendés et étudiés au regard de l'ensemble
 des aspects environnementaux et technico-économiques, en vue de proposer une
 solution de moindre impact à la validation ministérielle.

2.2. Quelques notions clefs pour mieux comprendre

Zone d'Etude :

Territoire où le projet peut, au plan technique et environnemental être positionné. Ce territoire fait l'objet d'études environnementales en vue d'identifier et de comparer les possibilités de passages pour les liaisons électriques Fuseau de Moindre
Impact: Corridor
habituellement de
quelques dizaines de
mètres en zone terrestre
en fonction des
contraintes techniques
dans lequel s'inscrivent
le tracé et ses variantes.
Le fuseau est défini par
l'analyse multicritères
des impacts du projet
sur le territoire.

Tracé : Linéaire précis où sera construit le projet, en l'occurrence la liaison électrique entre la France et l'Espagne.

Enjeu : l'enjeu correspond à des points, des zones ou des activités qui ont une valeur pour le territoire sur un plan environnemental, socio-économique, sociétal, culturel et patrimonial, etc. Un enjeu est uniquement dépendant d'un territoire et est reconnu par une partie des acteurs du territoire. Il peut être décrit objectivement.

Par exemple, un axe de migration des oiseaux, le tourisme sur le littoral, un site Natura 2000, un captage d'eau potable.

Effet : l'effet est un élément qui résulte de la matérialisation du projet sur un territoire. Cet effet peut être négatif ou positif, irréversible ou réversible, temporaire ou permanent. Par exemple, les travaux génèrent un effet visuel et sonore négatif, mais temporaire et réversible.

Impact : l'impact est la conséquence directe de l'effet sur l'enjeu. Celui-ci peut être positif ou négatif, direct ou indirect.

Par exemple, un projet de création de liaison souterraine n'a que peu d'impacts sur un axe de migration des oiseaux.

Sensibilité: la sensibilité correspond à la perception de l'effet que le projet pourrait avoir sur chaque enjeu. Elle exprime le risque de perdre tout ou partie de la valeur de l'enjeu du fait de la réalisation d'un projet. La sensibilité est donc dépendante des caractéristiques du projet donné. L'analyse des sensibilités permet d'identifier les parties du territoire où le projet est susceptible d'avoir des effets, c'est-à-dire les secteurs que l'on cherchera à éviter

pour positionner les fuseaux de passage. Par exemple, un axe de migration des oiseaux (l'enjeu) présente une sensibilité faible à la création d'une liaison souterraine.

Paramètre: élément d'information à prendre en compte pour prendre une décision. Le paramètre est l'expression de la sensibilité et il en définit le principe.

Par exemple, il est interdit de construire un bâtiment sur la liaison souterraine. C'est un paramètre à prendre en compte. Le principe qui en résulte pourrait donc d'éviter de traverser les terrains constructibles.

Principe: règle partagée qui sert de base d'aide à la décision, en fonction des sensibilités.
Par exemple, suivre au maximum les infrastructures existantes, éviter les zones humides sont des principes.

Mesure: quand un projet crée inévitablement un impact négatif sur une sensibilité, la maîtrise d'ouvrage doit mettre en place des moyens permettant de limiter les effets négatifs ou les nuisances de ce projet dans son environnement immédiat.

Par exemple, si le projet traverse un axe routier de grande circulation, réaliser les travaux de nuit peut être une mesure à mettre en œuvre, afin de limiter les impacts des travaux sur le trafic.

Etude d'impact : l'étude d'impact est une étude technique qui vise à apprécier les conséquences environnementales du projet pour tenter d'en limiter, atténuer ou compenser les impacts négatifs.

Analyse multicritère: l'analyse multicritère est une méthode visant à évaluer un projet en réalisant un bilan des impacts qu'il génère dans les domaines économique, social, environnemental ou autre, afin d'éclairer les décideurs dans le choix d'un tracé pour le projet.

3. Zoom sur le déroulé des ateliers

3.1. Atelier n° 1 - Enjeux/principes (15 octobre 2020)

18h30 à 20h30

Objectifs:

- Etablir un diagnostic de territoire en énumérant les enjeux et les effets du projet et en tenant compte des spécificités de l'unité géographique
- Discuter des paramètres à prendre en compte pour élaborer des fuseaux



Accueil des participants Cadrage de l'atelier, contextualisation et présentation des ateliers



Présentation des études préalables, de la zone d'Etude et de l'état initial



Sur une carte de la zone d'Etude et de l'état initial, Inventorier, répertorier, compléter les enjeux et effets du projet à partir de ses connaissances et usages du territoire

Atelier cartographique

> En annexes : vous trouverez les cartes répertoriant les enjeux terrestres et maritimes pré-identifiés par l'équipe RTE



Co-construction d'une carte et d'un tableau des enjeux et effets du projet pour compléter l'état initial



Définition des paramètres fondamentaux à prendre en compte dans l'élaboration des fuseaux de moindre impact

« Et si vous étiez porteur du projet... ? »

Retrouvez en ligne le <u>compte-rendu de l'atelier #1</u> sur le site internet du projet.

3.2. Atelier n° 2 Fuseaux/impacts en format 100% digital

18h à 20h30

Objectifs:

- Analyser les différents atterrages et fuseaux présentés au regard des principes d'élaboration des fuseaux issus de l'atelier #1
- Identifier les principaux effets prévisibles et mesures d'atténuation



Accueil des participants Cadrage de l'atelier et retour des ateliers du cycle 1



Présentation des objectifs de l'atelier et des fuseaux investigués par RTE



Sur la carte de chacune des alternatives ou variantes de fuseaux Questionner, argumenter, analyser les différentes propositions et dresser une lecture critique et analytique au prisme des principes d'élaboration édictés lors de l'atelier 1

Regards croisés et synthèse des échanges



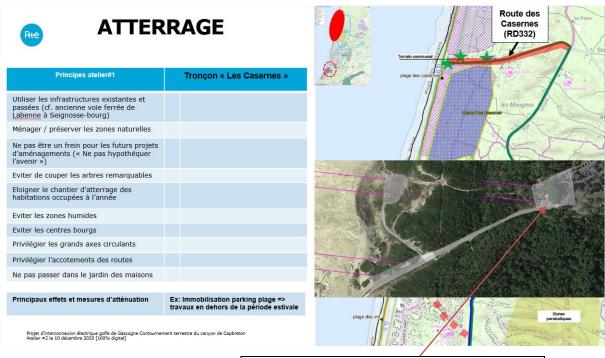


Liste des recommandations à prendre en compte pour dessiner les fuseaux « Le tronçon analysé répond aux principes édictés, ne répond pas aux principes édictés »

3.3. ANNEXES (LES TRONCONS ETUDIES)

Ces tronçons seront étudiés, questionnés et analysés en tables rondes virtuelles au regard des principes édictés pendant l'atelier 1 (cf. tableau d'analyse apposé à côté de chaque cartes).





Vue aérienne de l'emprise nécessaire pour un forage sous la dune



ATTERRAGE

Principes atelier#1	Tronçon « Le Penon (avenue de la Marquèze)»
Utiliser les infrastructures existantes et passées (cf. ancienne voie ferrée de Labenne à Seignosse-bourg)	
Ménager / préserver les zones naturelles	
Ne pas être un frein pour les futurs projets d'aménagements (« Ne pas hypothéquer l'avenir »)	
Eviter de couper les arbres remarquables	
Eloigner le chantier d'atterrage des habitations occupées à l'année	
Eviter les zones humides	
Eviter les centres bourgs	
Privilégier les grands axes circulants	
Privilégier l'accotements des routes	
Ne pas passer dans le jardin des maisons	
Principaux effets et mesures d'atténuation	Ex: Immobilisation parking plage => travaux en dehors de la période estivale

Projet d'interconnexion électrique golfe de Gascogne Contournement terrestre du canyon de Capbretor Atelier #2 le 10 décembre 2020 [100% digital]





ATTERRAGE

Principes atelier#1	Tronçon « Le Penon Avenue des Lacs »
Utiliser les infrastructures existantes et passées (cf. ancienne voie ferrée de <u>Labenne</u> à Seignosse-bourg)	
Ménager / préserver les zones naturelles	
Ne pas être un frein pour les futurs projets d'aménagements (« Ne pas hypothéquer l'avenir »)	
Eviter de couper les arbres remarquables	
Eloigner le chantier d'atterrage des habitations occupées à l'année	
Eviter les zones humides	
Eviter les centres bourgs	
Privilégier les grands axes circulants	
Privilégier l'accotements des routes	
Ne pas passer dans le jardin des maisons	
Principaux effets et mesures d'atténuation	Ex: Immobilisation parking plage => travaux en dehors de la période estivale

Projet d'interconnexion électrique golfe de Gascogne Contournement terrestre du canyon de Capbreton Atelier #2 le 10 décembre 2020 [100% digital]

